Cahier de commerce

Numéro d'inventaire : 2015.8.5204
Auteur(s) : Denise Trinon
Type de document : travail d'élève
Période de création : 2e quart 20e siècle
Date de création : 1947-1948
Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier
Description : Cahier cousu, couverture orange, impression en noir, 1ère de couverture avec en haut un encart rectangulaire entouré d'un cadre décoratif orné de guirlande de fleurs à l'intérieur duquel est imprimé "Ecole de " et "dirigée par" non complétés, en dessous du cadre "Cahier, appartenant à" complété à l'encre noir par "Enseignement ménager". 4e de couverture avec la "Table de multiplication" encadré par un liseré décoratif. Réglure Séyès, encre bleue, noire.
Mesures : hauteur : 22 cm ; largeur : 17,2 cm
Notes : Cahier d'exercices d'une élève de 2e Industriel du collège moderne et technique Marie Curie: le commerce et ses commerçants, le fond de commerce, installation du commerçant, impôts spéciaux payés par le commerçant, les échanges, la vente, réductions sur les ventes, taux de marque brut, la commande, la livraison, les factures, le reçu, compte en banque, le chèque. Voir autres cahiers de cette élève.
Mots-clés : Activités administratives, financières et marchandes
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Lieu(x) de création : Versailles
Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.
Commentaire pagination : 24 p manuscrites sur 26 p.
Langue : Français
couv. ill.

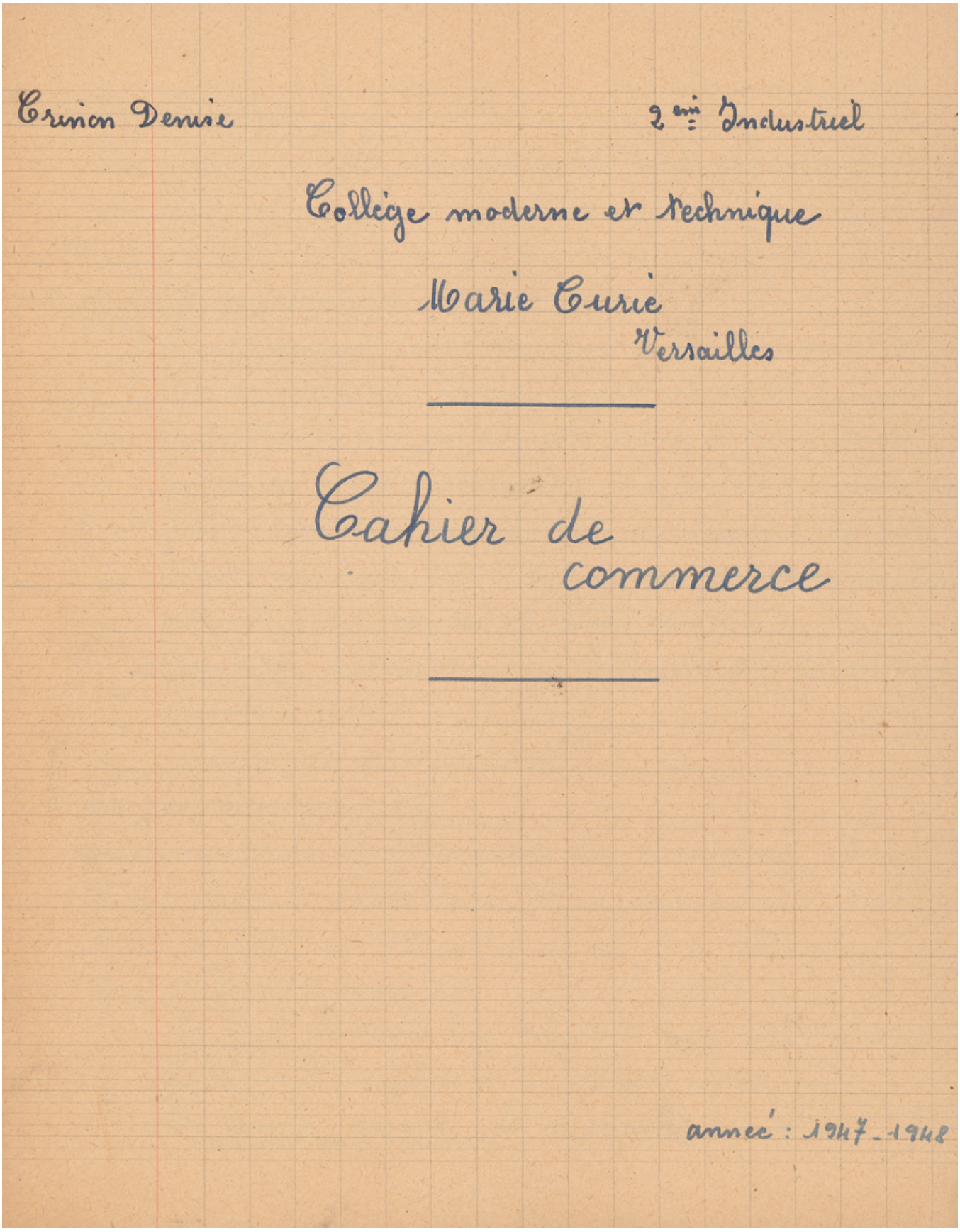
Crinon Denise
2ème Industriel
Collège moderne et technique
Marie Curie
Versailles
Cahier de commerce
année : 1947-1948

Vendredi 10 octobre 1947

Le commerce et les commerçants

Role et utilité du commerce :

1: Le commerçant : c'est celui qui fait habilement des actes de commerce. Les commerçants ont des obligations particulièrement. par exemple tenir certains livres payer des impots spéciaux etc... mais ils ont aussi des droits : élire leur représentants au tribunal de commerce juger sur leur différence par les tribunaux de commerce plus rapides et moins coûteux

2: Incapable : Interduction ou réglementation de certains commerce

---

Vendredi 17 octobre 1947

Le fond de commerce

Definition du fond de commerce :

Le fond de commerce comprend deux sortes d'éléments Les éléments corporels et les éléments incorporels

1: Les eleménts corporels : le matérid, l'outillage, le

mobilier éventuelle, les marchandises.

1° Les éléments incorporels : la clientèle, le droit au bail, le nom, l'enseigne, les marques de fabriques les droits et exploitations des brevets

Négociations des fonds de commerce :

Des annonces doivent être insérées dans la presse locale et dans le bulletin officiel des ventes et cessions de fonds pour prévenir les tiers, des impôts doivent être payés si le prix n'est pas tout versé au comptant l'achat un peu soucieux des billets de fonds

---

Vendredi 24 octobre 1947

L'installation du commerçant

Immatriculation au registre du commerce : elle doit se faire dans le mois de l'ouverture du fond. Le commerçant doit mentionner dans tous ces papiers commerciaux et en particulier sur ces factures son numéro d'inscription au registre du commerce

Publicatien du régime matrimonial : le recourd des créanciers et plus